

moyens de développement des circonstances actuelles de la vie."

Proposé par M. H. C. Dezois, secondé par M. L. T. René :

" Que vu l'importance de la lecture de M. McKay, ce monsieur soit prié de vouloir bien remettre son manuscrit à l'association, afin qu'elle en demande l'insertion au *Journal of Education*."

Unaniment adopté.

Le comité chargé de faire une étude comparée des différents traités d'histoire du Canada actuellement en usage dans les écoles de cette Province, fait ensuite son rapport de la manière qui suit :

" Rapport du comité nommé par l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, pour étudier les différents traités d'histoire du Canada.

" Présents : MM. P. Demers, J. Archambault, A. Allaire et H. C. Dozois."

" Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'après une étude sérieuse des différents traités d'histoire du Canada jusqu'ici publiés dans cette Province, il n'hésite pas à se prononcer en faveur de l'*Abrégé d'Histoire du Canada* par M. F. X. Toussaint, comme étant celui qui répond le mieux aux besoins de nos écoles.

" Votre comité regrette cependant que M. Toussaint n'ait pas suivi, pour la domination anglaise, le même ordre que pour la domination française, et qu'il ait passé un peu trop légèrement sur certains noms d'une grande valeur historique."

Proposé par M. McKay, secondé par M. Emard :

" Que le rapport ci-dessus soit approuvé par l'association, et qu'un vote de remerciement soit offert aux membres du comité pour la manière sérieuse et impartiale avec laquelle ils se sont acquittés de la tâche qui leur fut confiée."

Unaniment adopté.

M. A. D. Lacroix fait ensuite lecture d'un travail ayant pour titre : " Quelques réflexions sur l'instruction et sur les instituteurs laïques en Canada."

M. Lacroix prouve d'une manière péremptoire que les laïques ont le droit d'enseigner la jeunesse, qu'ils ont les aptitudes nécessaires pour remplir cette importante fonction, et que dans ce pays, l'instruction et l'éducation qu'ils donnent sont en tout conformes aux enseignements de l'Eglise. Il cite, à l'appui de sa thèse, le témoignage d'hommes qui, par leur position, ont le plus à cœur de sauvegarder les intérêts de l'Eglise, et dont la religion s'honneure à juste titre. Il fait bonne justice des assertions de certains journaux du pays qui, poussés par nous ne savons quels motifs, n'ont cessé, depuis quelque temps, de lancer à la face des instituteurs laïques de cette Province les épithètes les plus injurieuses, et d'établir, à leur égard, les comparaisons les plus injustes.

Proposé par M. U. E. Archambault, secondé par M. Demers :

" Que M. Lacroix soit prié de transmettre son travail à l'association, et que le conseil d'administration soit également prié d'en demander l'insertion aux journaux français de cette ville, et au *Journal de l'instruction publique*."

Unaniment adopté.

Proposé par M. Allaire, secondé par M. Dozois :

" Qu'un vote de remerciement soit offert au conseil d'administration pour avoir bien voulu préparer une adresse au Saint-Père, à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de son glorieux pontificat."

Unaniment adopté.

Proposé par M. Cassegrain, secondé par M. U. E. Archambault :

" Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Verreau pour avoir bien voulu déposer aux pieds de Sa

Sainteté l'adresse dont il est fait mention ci-dessus."

Unaniment adopté.

Proposé par M. Tétrault, secondé par M. Leroux :

" Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Godin et à MM. les inspecteurs Valade, Juneau et Pilon pour avoir bien voulu honorer cette séance de leur présence, et pour les bonnes paroles qu'ils ont adressées à l'assemblée."

Unaniment adopté.

Le comité chargé " de tracer un plan d'études où seraient limitées et précisées les matières à enseigner dans les écoles élémentaires et dans les écoles modèles," terminera son rapport à la prochaine conférence.

La question suivante sera de nouveau discutée à la même séance :

" Quels sont les moyens les plus propres à exciter l'émulation chez les élèves ?"

Et la séance s'ajourne au 28 janvier prochain, 7.30 heures.

J. B. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Bulletin bibliographique.

—INSPECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES. *Ouvrage à l'usage des aspirants aux fonctions d'inspecteur primaire des inspecteurs primaires, des délégués cantonaux et généralement des personnes chargées de la surveillance et de la direction des écoles ; par Eugène Brouart, inspecteur primaire, chevalier de la Légion d'honneur, etc., et Charles Defodon, rédacteur en chef du Manuel général de l'instruction primaire, officier d'Académie, etc. ; 1 vol. in-12, 220 p. ; Paris, L. Hachette et Cie., 1874.*

Nous avons parcouru ce volume avec attention et avec beaucoup d'intérêt. Nous en conseillons fortement la lecture à nos inspecteurs et à tous ceux qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse ; il est l'œuvre de deux hommes qui ont des connaissances spéciales et une grande expérience sur le sujet. Nous ne saurions donner une meilleure idée de l'importance et de l'actualité de ce livre qu'en mettant sous les regards de nos lecteurs la table des matières :

Chapitre I : Histoire de l'inspection primaire. Conditions d'admissibilité à l'emploi d'inspecteur. Programme de l'examen.—Chapitre II : Attributions des inspecteurs primaires. Délégations cantonales et communales ; historique, attributions.—Chapitre III : Organisation matérielle des écoles et des salles d'asile. 1^{re} Des maisons d'écoles et du matériel des classes. 2^e. Des maisons et des mobiliers pour salles d'asile.—Chapitre IV : Comptabilité des écoles ; diversité des écoles au point de vue de la comptabilité. Rôles de la rétribution scolaire. Registre matricule. Bibliothèques scolaires.—Chapitre V : Ecritures et travaux de cabinet. Bulletin journalier d'inspection : rapports spéciaux. Rapport trimestriel. Notes à fournir à l'occasion des sessions des conseils généraux ou d'arrondissement. Rapport de fin d'année. Etats de situation. Pensions de retraite des instituteurs.—Chapitre VI : Devoirs des instituteurs. Devoirs généraux. Devoirs envers les autorités locales et scolaires. Devoirs envers les parents et envers les anciens élèves. Devoirs envers les enfants. Devoirs envers les supérieurs universitaires.—Chapitre VII : Surveillance des écoles. Des écoles publiques et libres ; des pensionnats.—Chapitre VIII : Direction générale de l'enseignement ; organisation des classes ; programmes d'enseignement : emploi du temps ; modes, méthodes et procédés d'enseignement.—Chapitre IX : Direction pédagogique des écoles. Lecture. Ecriture. Enseignement grammatical. Calcul et système métrique. Géographie. Histoire. Style et composition. Dessin. Chant. Gymnastique. Leçons de choses.—Chapitre X : Surveillance et direction pédagogique des salles d'asile.—Chapitre XI : Relations des inspecteurs primaires avec les autorités scolaires, avec leurs subordonnés, etc. Rapports sur des affaires scolaires. Conseils. Modèles.

—GUIDE DES SALLES D'ASILE, contenant : 1^o. Les lois, décrets, arrêtés et circulaires qui régissent ces établissements ; 2^o. Des considérations sur l'éducation physique, morale, intellectuelle de la première enfance ; 3^o. L'explication de la méthode et l'exposition détaillée des procédés en usage ; 4^o. Des instructions pour la construction, le chauffage, l'appropriation intérieure des salles d'asile, avec plusieurs plans ; par Eugène Rendu, chef au ministère de l'instruction publique, directeur du journal des salles d'asile *L'Ami de l'Enfance*. 3^e édition, 1 vol. in-80, 184 pages, Paris, 1860.

Les salles d'asile ne sont pas aussi répandues dans ce pays qu'en France. Les essais qu'on en a faits, néanmoins, ont démontré leur